



JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1843.

LETTRE

Sur l'inscription bilingue de Thougga.

A. M. QUATREMÈRE,

Membre de l'Institut royal de France.

Monsieur,

Toute nouvelle tentative ayant pour but de jeter un peu de lumière sur une branche fort obscure encore de la science philologique mérite par elle-même l'indulgence des hommes éminents auxquels leur vaste érudition accorde le droit ou, mieux encore, impose le devoir de contrôler les résultats qu'une pareille tentative peut faire naître. Le monde savant sait que ce droit est le vôtre, et si j'ose me hasarder sur l'immense terrain scientifique dont vous avez fait votre domaine, ce n'est que pour appeler votre attention sur un travail

aride . mais qui , du moins je l'espère , doit contribuer à éclaircir le sens d'un monument que tout le monde s'accorde à regarder comme important.

Vous le savez mieux que personne , monsieur , parmi les monuments épigraphiques qui ont le plus vivement excité la curiosité des savants ; on peut , à bon droit , citer l'inscription bilingue de Thougga . En 1631 , Thomas d'Arcos , le premier , en prit une copie qu'il envoya à Peiresc ; mais on n'en put rien tirer , et , pendant deux siècles à peu près , l'inscription de Thougga fut sinon oubliée ; du moins singulièrement négligée . En 1815 , le comte Camille Borgia étudia sur place ce précieux monument , et sa transcription , d'ailleurs peu fidèle , fut bientôt répandue , grâce aux publications de l'évêque Mûnter , de Humbert et de Hamaker . Ce dernier essaya de chercher un sens dans la partie punico-phénicienne de l'inscription et parvint à en découvrir un parfaitement ridicule , qu'il fit connaître en 1822 . Il devina cependant la valeur du premier mot de cette inscription et se trompa sur tout le reste . C'est à dessein que je me sers du mot deviner , car précisément de ce premier mot , qui se compose de quatre lettres , les deux dernières seules sont lisibles , tandis que la deuxième est presque entièrement effacée , et que la première a disparu totalement . Dans le courant de 1833 , sir Grenville Temple , parcourant la régence de Tunis , visita les ruines de Thougga et apporta dans la transcription de sa célèbre inscription beaucoup plus de

soins que n'en avaient mis ses devanciers. C'est de sa copie que M. Gesenius s'est servi pour discuter dans le corps de son savant ouvrage la valeur de la copie de Borgia, et, des deux copies mises en regard, il a déduit une version beaucoup plus naturelle et plus approchée de la vérité que celle qu'avait proposée Hamaker. L'impression de son livre touchait à sa fin lorsqu'il reçut communication de la copie vraiment satisfaisante que Honegger, compagnon de voyage de Thomas Read, venait de déposer dans les cartons de la société des antiquaires de Londres. Un appendice lui servit à analyser cette précieuse transcription qui lui semblait donner une confirmation pleine et entière de la traduction qu'il avait proposée plus haut et à laquelle il ne fit subir que de fort légères modifications. Maintenant, M. Gesenius a-t-il vu dans l'inscription de Thougga ce qui s'y trouvait réellement? Je crois pouvoir affirmer le contraire, et je vais essayer de démontrer la légitimité de mes doutes sur la leçon de M. Gesenius.

Avant tout, il est important de rappeler ici quelques points de critique paléographique que M. Gesenius a pensé devoir admettre comme des axiomes pour arriver à la version publiée par lui en dernier lieu.

Le savant professeur s'exprime ainsi au sujet de quatre des caractères qui se reproduisent le plus fréquemment dans la partie punico-phénicienne de l'inscription : « Præ cæteris memorabile est dis-

« crimén litterarum □ et ☉ , ☽ et ☿ . Illa enim
 « magna in utroque exemplo constantia distin-
 « guntur ut ☉ , sit □ et ☽ , ☉ contra prioris ætatis
 « consuetudinem , ubi utraque hæc figura longius
 « caudata est □ : hæc (☽ et ☿) ita ut major figura
 « intus signis munita , eadem ipsa , quæ in cartha-
 « ginensi quinta ☽ erat , in hoc titulo constanter
 « ☿ sit , ☽ contra minoris moduli et intus non orna-
 « tum. »

En d'autres termes , pour trouver un sens à l'inscription de Thougga , M. Gesenius admet : 1° que ce qui dans tous les autres monuments épigraphiques phéniciens était un □ devient ici un ☉ , et réciproquement ; 2° que ce qui se lit constamment ☽ devient ici ☿ , et réciproquement. Je commence par contester la vraisemblance ou mieux encore la possibilité d'une pareille permutation de caractères alphabétiques sur des monuments que l'aspect paléographique , si je puis m'exprimer ainsi , classe à des époques , sinon tout à fait contemporaines , du moins fort rapprochées. Des faits matériels et certains me viendront en aide pour restituer aux différents caractères que je viens de citer leur ancienne et véritable valeur. Voici maintenant la traduction proposée , en dernière analyse , par M. Gesenius :

« Cippus Maolami , filii Jophischat , filii regis
 « Banasæ ex Banasa Tobarami , filii Abd-mocarthis
 « principis , filii A'ebed , filii Jophischat , filii regis
 « Schalgi , filii Carsachal.

« Quum intrasset in domum plenam. . . . et esset
« luctus ob memoriam sapientis

« Principis adamante fortioris , qui tulit omnis
« generis conculcationes , ut viduus matris meæ.

« Ecce positum est hoc sepulcrum a Phoa, filio
« Balali Cipipitæ , filii Babi. »

Quant à la partie numidique de l'inscription , M. Gesenius s'efforce naturellement de la faire cadrer avec l'interprétation qu'il adopte pour la partie punique , et il arrive ainsi à un double résultat dont il me reste actuellement à discuter la valeur.

Et d'abord je repousse de toutes mes forces toute lecture qui amènerait à des phrases comme celles que Hamaker , par exemple , a cousues les unes au bout des autres pour en former une période manifestement incohérente. Vous avez , monsieur , fait trop bonne justice des interprétations de ce genre pour que je ne me hâte pas de m'appuyer sur votre jugement , lorsque moi-même je viens proposer une lecture aussi simple que possible d'un monument dans lequel on a cru découvrir une phraséologie ampoulée.

« Quelques savants , avez-vous dit , n'ont pas voulu examiner d'abord quel devait avoir été l'objet du monument qu'ils avaient sous les yeux , et toutefois on peut admettre comme un fait à peu près certain qu'une pierre isolée , trouvée dans la campagne , doit être un monument funéraire ou un monument votif. Cette règle si simple , si naturelle , à laquelle

je ne connais encore aucune exception, si elle a pour résultat de diminuer extrêmement l'importance des inscriptions, offre d'un autre côté un très-grand avantage, puisque forçant l'interprète de se renfermer dans un cercle étroit où il ne doit rencontrer que des noms propres, des noms de divinités et un petit nombre de mots d'un autre genre, elle rend la chance des erreurs presque nulle et ne permet pas à l'imagination des savants de proposer des explications conjecturales complètement opposées les unes aux autres, et qui ont fini par répandre du ridicule sur ce genre de travaux et attirer sur lui des critiques amères et malveillantes. Enfin, des monuments du genre de ceux dont je parle ayant été en général élevés pour des hommes obscurs, et n'offrant, comme je l'ai dit, que des légendes votives ou funéraires, le langage qu'ils nous retracent doit être extrêmement vulgaire, et ne point s'élever au-dessus de la prose la plus simple, la plus intelligible.»

Voilà un principe aussi satisfaisant que net, et d'ailleurs au-dessus de toute attaque. S'en écarter c'est s'exposer à faire aussitôt fausse route. Aussi l'ai-je religieusement adopté pour seul et unique point de départ des recherches analytiques auxquelles je voulais procéder, parce que le monument que j'allais étudier étant bien évidemment un mausolée sur lequel l'inscription funéraire se trouvait écrite en deux langues différentes, afin qu'elle pût être comprise de tous, il était certain *a priori* que

cette inscription ne pouvait, en aucune façon, comporter un sens trop relevé.

Dans un article plein d'intérêt publié dans le Journal des savants en juillet 1838, vous avez très-clairement démontré, monsieur, que la langue des Numides était complètement différente de l'idiome phénicien, et, en défendant cette thèse si juste et si rationnelle, vous avez été amené à vous exprimer de la manière suivante au sujet de l'inscription de Thougga :

« Enfin, le monument bilingue qui existe à Thougga vient encore à l'appui de mes assertions. En effet, comme ce monument se trouve dans une ville qui faisait partie de l'ancien royaume des Numides, il est probable que l'inscription inconnue qui accompagne l'inscription punique est véritablement numide. Or, il n'est guère à présumer que les deux inscriptions soient tracées dans la même langue et seulement en caractères différents. On peut croire, avec beaucoup plus de vraisemblance, qu'une des inscriptions est la traduction de l'autre. Ce monument, autant du moins qu'on en peut juger par les copies imparfaites qui en ont été publiées jusqu'ici, est une pierre tumulaire élevée en l'honneur d'un Numide, dont elle offre la longue généalogie. Je dis que le personnage dont le cippe nous a conservé le souvenir était un Numide, et, en effet, l'inscription punique paraît avoir été gravée avec une négligence qui tient de la barbarie, tandis que l'inscription correspondante, quoique fruste et in-

complète, a été tracée avec infiniment plus de soin et d'exactitude; et, pour le dire en passant, cette circonstance opposera toujours un grave obstacle au déchiffrement entier de l'inscription. En effet, les noms que nous offre cette pierre appartenant à la langue des Numides, présentent des formes étrangères, inconnues, qui n'ont pas le plus léger rapport avec ces dénominations significatives dont les monuments phéniciens et puniques nous retracent de nombreux exemples.»

C'est à dépouiller l'inscription bilingue de Thougga des incorrections que M. Gesenius et ses devanciers ont laissées subsister dans leurs transcriptions, que j'ai travaillé avec opiniâtreté. Je crois fermement avoir rigoureusement transcrit lettre par lettre tous les mots qui constituent cette curieuse inscription. Mais là se borne la tâche que je pouvais m'imposer. Heureusement où je suis forcé de m'arrêter les lumières ne manqueront pas, et à vous, monsieur, revient de droit la solution entière d'un problème qui a, jusqu'ici, si vainement exercé la sagacité des philologues.

Il y avait un premier fait purement matériel qui dominait tous les autres et dont l'appréciation était tellement importante qu'elle devait nécessairement mettre sur la voie pour opérer d'une manière sûre la transcription et la traduction de l'inscription de Thougga. Aussi ne puis-je m'expliquer comment M. Gesenius a totalement méconnu la lumière que ce fait devait jeter, de prime abord, dans la re-

cherche d'une interprétation quelconque. Je veux parler ici de la disposition matérielle de la double inscription et des conséquences qui en découlent forcément. J'admettrai donc pour un instant que cette inscription soit encore vierge de toute investigation et je procéderai mathématiquement, je le crois au moins, à la fixation de quelques principes qui ne sauraient être contestés.

La pierre qui porte l'inscription bilingue de Thougga est bien entière et d'un seul bloc; la copie de Borgia le prouve. A gauche se trouve la partie punique; à droite et parfaitement en regard la partie libyque ou mieux numidique. L'une et l'autre écriture procédant de droite à gauche, puisque toutes les lignes commencent par la droite sur une même verticale, tandis qu'elles sont d'inégale longueur, la place d'honneur est donnée à l'inscription numidique. Cela devait être sur un monument placé dans un lieu qui faisait partie du royaume de Numidie, et où la langue punique n'était pas la langue usuelle de la majorité des habitants. Aussi la copie de Honegger démontre-t-elle, jusqu'à l'évidence, ainsi que vous l'avez remarqué le premier, monsieur, que l'inscription numidique est gravée avec grand soin, tandis que l'inscription punique l'est fort négligemment. Celle-ci est donc la traduction de la première, si l'une des deux est la traduction de l'autre. Or, c'est ce que les considérations suivantes rendent indubitable *a priori*, abstraction faite de toute analyse des mots.

L'inscription numidique se compose de sept lignes en face desquelles sont placées sept lignes d'écriture punique. Dans l'une et l'autre inscription, la première ligne est séparée des suivantes par un intervalle double de l'intervalle constant qui sépare les six autres lignes entre elles, et cette première ligne dans l'inscription punique est écrite en caractères de dimension plus forte que les six autres ¹. J'en conclus d'abord que cette ligne à elle seule doit former une proposition isolée.

Toutes les lignes commençant par la droite sur une même verticale et la plupart étant d'inégale longueur, c'est sur cette verticale que doivent être trouvés tous les commencements des propositions ou membres de phrase qui constituent l'inscription. Nous allons voir que cela a lieu en effet. Comme les relations de longueur des lignes entre elles se reproduisent fidèlement dans l'une et l'autre partie de l'inscription, les raisonnements qui s'appliquent à l'une des deux s'appliquent de plein droit à l'autre. Je discuterai donc la forme matérielle de l'inscription punique seulement.

La première ligne et les trois dernières sont égales en longueur en même temps qu'elles sont les plus remplies; elles nous donnent donc le module adopté par le graveur, car il ne peut être question ici de disposition symétrique, puisque

¹ La première ligne de la contre-partie numidique étant presque entièrement rongée, il est impossible de décider s'il faut lui appliquer la même remarque.

toutes les lignes commencent sur une même verticale.

La deuxième ligne est plus courte que les lignes entières, donc elle doit contenir un sens à elle seule, à moins qu'elle ne soit la suite de la première. Il en est à plus forte raison de même de la troisième et de la quatrième ligne, qui sont plus courtes encore. Quant à la cinquième, qui est de même dimension que les deux dernières, elle correspond à une ligne beaucoup plus courte que les deux dernières dans la partie numidique; donc aussi elle comporte un sens à elle seule. En résumé: la première ligne doit être étudiée isolément; la deuxième, la troisième, la quatrième et la cinquième doivent l'être de même. Quant aux deux dernières lignes, l'analyse nous démontrera plus tard qu'il faut également les considérer isolément.

N'est-il pas naturel de conclure à l'avance de ces faits purement matériels qu'une phraséologie aussi brève doit être d'une extrême simplicité et ne peut comporter que des idées banales et vulgaires? Je ne crains pas de l'affirmer, en regardant l'inscription monumentale de Thougga comme la meilleure démonstration du principe si sage que vous avez établi. Il est inutile de faire observer que, si mes raisonnements, basés sur l'inspection matérielle de l'inscription, sont admis, la traduction continue de M. Gesenius croule d'elle-même. Ceci posé, je vais m'occuper de l'analyse paléographique de la double inscription en procédant mot par mot, ce

qui est facile, puisque, par un hasard des plus heureux, les mots sont séparés entre eux par des points.

PREMIÈRE LIGNE.

Premier mot : מצבת *matzbet*. La tête de la ligne étant tronquée, on ne peut que deviner le nombre des lettres qui précédaient le premier point de séparation. Deux lettres de valeur certaine sont placées avant ce point, ce sont un ב et un ה; sur la copie de sir Temple le ב est précédé d'une lettre peu entière dans laquelle cependant il n'est pas possible de méconnaître un ז. Il n'en fallait pas plus pour deviner le sens de ce premier mot, puisqu'il s'agit d'un monument funéraire; c'est donc bien le mot hébreu מצבה *matzbet*¹, *cippe* ou *pietre sépulcrale* qui commence cette ligne. Le *beth* est de forme indubitable sur la copie de Honegger, et le ה n'est pas moins certain, puisqu'à la deuxième ligne nous le retrouvons employé deux fois dans le nom propre d'origine évidemment phénicienne, *Abdastaret*. Du reste, ces deux lettres sont de celles qui ont des valeurs si bien admises par tous ceux qui se sont occupés de paléographie phénicienne, qu'il serait superflu de les discuter de nouveau. Hama-

¹ L'usage de ce mot est loin d'être perdu chez les Orientaux, car ils se servent encore aujourd'hui de la même expression pour désigner un *cippe* funéraire, une *pietre sépulcrale* (voir le *Journal asiatique* de juillet 1825, pag. 71 et 72). Le mot نصب signifie une statue, et d'ailleurs les radicaux צב et מצ ont la même signification (voir le dictionnaire de Gesenius).

ker le premier a deviné que cette ligne commençait par le mot מצבה, et M. Gesenius s'est empressé d'adopter cette leçon qui paraît hors de doute. Toutefois, sur la copie de Honegger la distance qui sépare la fin du mot de la verticale sur laquelle commencent toutes les lignes, est trop considérable pour qu'il ne soit pas probable qu'une lettre au moins était placée en avant de ce mot. Je ne veux pas me hasarder à chercher quelle pourrait être cette lettre, et je me bornerai seulement à faire observer que ce mot se trouve employé de même sur le monument funéraire si connu du Sidonien Artémidore, fils de Héliodore. En effet, la partie phénicienne de l'inscription est ainsi conçue :

מצבה סכר בחים לעברתנת בן ענר שמש הצדני

Ici la formule funéraire est beaucoup plus explicite que sur la pierre de Thougga, puisqu'il y est dit formellement que ce cippe est élevé pour conserver parmi les vivants la mémoire d'Abd-Tanit, fils d'Abd-Chems le Sidonien.

La contre-partie numidique est perdue.

Deuxième mot : שאמבן. Le second mot se compose de cinq lettres qu'il s'agit de déterminer, et comme le mot qui suit est indubitablement le mot בן *fils*, il s'agit d'un nom propre. Le premier caractère, qui dans toutes les inscriptions phéniciennes expliquées convenablement est constamment un ש, se trouve pris par M. Gesenius pour un א par suite de la loi paléographique exceptionnelle

qu'il a cru devoir adopter pour l'inscription bilingue de Thougga exclusivement. J'ai déjà dit que je croyais pouvoir rejeter formellement ce principe. Je prends donc cette lettre pour un ϑ et je vais essayer de prouver que ce ne peut être autre chose. Cette première ligne, qui contient la filiation de trois individus descendant les uns des autres en ligne directe, se retrouve textuellement la même dans la troisième ligne de l'inscription, où il est question d'un quatrième descendant de la même lignée; or, le nom propre que représente le deuxième mot de la première ligne s'y retrouve composé des quatre dernières lettres seulement; la première de toutes, dans la première ligne, est donc un préfixe. Ce ne peut être un \square , qui ne donnerait aucun sens admissible, placé devant un nom propre; et, comme il ne peut y avoir incertitude qu'entre un \square et un ϑ , force est d'adopter cette seconde valeur. M. Gesenius lui-même ayant admis en principe que le placement d'un ϑ à la tête d'un nom quelconque était l'indice du cas oblique, j'accepte provisoirement cette règle grammaticale dont je ne suis pas apte à juger la valeur, et je me crois autorisé à conclure, jusqu'à plus ample informé, que c'est bien ϑ qu'il faut lire et que le premier mot suivi d'un ϑ indique que le tombeau sur lequel est gravée l'inscription est celui du personnage dont le nom est écrit en quatre lettres à la troisième ligne, dès qu'il est dépouillé du préfixe ϑ .

Passons à l'analyse de ce nom. La première lettre sur la copie de Honegger comme sur celle de Temple est un \aleph sans aucun doute possible. La deuxième est un \beth tel qu'il se retrouve dans le mot $\beth\aleph$ *sufète* des inscriptions carthaginoises, et non un γ comme le voudrait la règle exceptionnelle de M. Gesenius. La troisième lettre est douteuse dans la copie de Honegger, et les deux copies de Temple et de Borgia lui assignent une forme tout à fait autre que celle que cette lettre doit nécessairement comporter, comme le prouve le même mot bien conservé dans la troisième ligne. Comme les copies de Honegger et de Temple sont tout à fait d'accord pour donner en ce point à la lettre en question la valeur d'un \beth , c'est cette valeur qu'il faut adopter; d'ailleurs, la transcription numidique le prouve, ainsi que nous le verrons plus loin. Quant à la dernière lettre, la copie de Borgia en fait un \daleth , et celle de Honegger un \beth . Mais à la troisième ligne, les deux copies de Honegger et de Temple sont d'accord pour en faire un \beth , aussi bien que la copie de Borgia; seulement celui-ci a commis la faute de lier avec ce \beth final le \beth qui le précède, ce qui en fait encore un \daleth comme dans la première ligne. En résumé, la forme de ce nom propre est incontestable, il doit se lire $\beth\aleph\daleth$ *Ataban*; le tombeau est donc celui d'un personnage nommé Ataban et non pas Maolam, comme le dit M. Gesenius.

Troisième mot : \beth . Ici les trois copies sont par-

faitement d'accord, et, comme ce mot se reproduit neuf fois bien évidemment dans l'inscription, il n'y a pas possibilité de douter de sa valeur. C'est bien ב , *fil*s, qu'il faut lire.

Pour la première fois, la contre-partie numidique existe. Ce mot punique ב y est représenté comme les huit autres fois par deux traits horizontaux parallèles. Nous verrons plus loin quelle est forcément la consonnance que représente ce signe.

Quatrième mot : יפמח *Iofmathat*. Ce mot étant précédé de ב doit nécessairement être un nom propre! Il se compose de cinq lettres dont la première, la deuxième et la dernière ont été parfaitement reconnues par M. Gesenius. Quant à la troisième et à la quatrième, il leur a donné des valeurs fautives toujours par suite de la règle paléographique qu'il a pensé devoir adopter; ainsi, il a vu un ט et un ז dans ces deux lettres qui sont en réalité un ס et un ח . Ce nom propre se lit donc ספמח *Iofmathat* sans le moindre effort, lorsqu'on admet les valeurs établies à l'aide des monuments phéniciens dont l'interprétation est indubitable. J'ai déjà dit que les trois noms propres de la première ligne se reproduisaient sans variantes dans la troisième; il en est tout à fait de même pour la partie numidique de l'inscription, et nous pouvons commencer par conséquent à établir la valeur de quelques-uns des caractères numidiques.

Ainsi que je l'ai déjà fait observer et que M. Ge-

senius l'a fort bien reconnu lui-même, le mot punique ב est constamment représenté par le signe numidique composé de deux traits horizontaux = . Rien n'est donc plus facile que de trouver dans la troisième ligne numidique les groupes de signes qui correspondent aux noms propres de l'inscription punique. Or, dans la première comme dans la troisième ligne, le nom *Iofmathat* seul étant à la fois précédé et suivi du mot ב , il doit en être de même du groupe numidique correspondant, lequel aussi doit être le seul enfermé entre les deux signes identiques correspondant au mot ב . Ce groupe, nom propre, est précisément le seul dont les rudiments soient conservés dans la première ligne de l'inscription numidique, et ces rudiments sont les restes évidents du mot de la troisième ligne qui représente le même nom *Iofmathat*; ce nom est composé de cinq lettres dans l'inscription punique; il en est de même dans la partie numidique : donc on peut donner à chacune des cinq lettres homologues des valeurs identiques, sauf toutefois à vérifier ces valeurs dans la transcription des autres noms propres.

Cinquième mot : ב . Ce mot est de lecture certaine et correspond, dans l'inscription numidique, au signe = , dont la consonnance nous est encore inconnue.

Sixième mot : פלו *Falou* ou *Palou*. Les deux copies de Borgia et de Temple ne donnent que deux lettres à ce mot; la copie de Honegger présente, en ce point, des stries, indices d'altération de la

pierre, et ces stries règnent sur une étendue qui force de conclure que les deux premiers linéaments du mot en question sur cette copie constituent deux lettres différentes. Ceci posé, on est amené à considérer la lettre mitoyenne comme un ζ , et la première comme un σ ; quant à la dernière lettre, elle se représente quatre fois dans l'inscription punique, entre des noms propres, ce qui démontre que cette lettre ne peut être que la conjonction γ , conjonction qui d'ailleurs n'est pas reproduite dans le texte numidique; cette troisième lettre est donc un γ , et le dernier nom propre de la première ligne doit se lire פלו *Falou* ou *Palou*. Les trois noms de cette première ligne se reproduisant identiquement à la troisième, il est important de recourir aux copies de cette troisième ligne; malheureusement toutes les trois sont fautives, en ce que le dernier mot de cette ligne ne se compose que de deux lettres; celles de Temple et de Honegger laissent pourtant deviner aisément la décomposition forcée du premier caractère. Pour que la lecture que je propose soit admise comme bonne, il faut nécessairement que dans le texte numidique le même nom soit composé de trois lettres, et c'est ce qui arrive. J'ai admis que la première lettre punique était un σ ; et, dans le texte numidique, c'est bien le signe correspondant au σ du nom *Iofmathat*, qui commence le dernier nom propre. Le deuxième signe se compose de deux traits verticaux parallèles, qui doivent correspondre au ζ punique; c'est

effectivement ce que constate la lecture de plusieurs des autres noms qui entrent dans l'inscription. Quant au troisième signe, c'est précisément celui qui correspond constamment au mot punique בן. Puisque ce signe doit avoir ici la consonnance *ou*, j'en conclus qu'il la conserve ailleurs et que le mot בן est remplacé dans le texte numidique par le son *ou*. Remarquons en passant qu'il y a là une singulière analogie, probablement toute fortuite, avec la construction grecque par laquelle on désigne la filiation, en interposant l'article *ô* entre le nom du fils et celui du père.

M. Gesenius voit dans ce mot כן pour סלך, et regarde ce titre de roi comme se reliant au premier mot de la ligne suivante, dont il fait un nom propre. J'ai déjà fait observer que la distance qui séparait les deux premières lignes ne permettait pas d'y chercher un sens continu, enjambant de l'une dans l'autre. Je rejette donc nettement cette leçon, qui ne me paraît pas admissible.

Nous voici arrivés à la fin de la première ligne, qui se lit isolément :

מצבה • שאמבן • בן • יפמטה • בן • פלו •

Cippe funéraire ou tombeau d'Ataban, fils d'Ismathat, fils de Falou.

Je passe actuellement à la deuxième ligne de l'inscription.

Premier mot : הבנם. La copie de Borgia est trop négligemment prise, pour qu'il n'y ait pas néces-

sité de recourir exclusivement à celles de Temple et de Honegger surtout. Ces deux dernières étant d'accord sur la forme des quatre caractères qui composent ce premier mot, il n'y a pas à se tromper sur leur valeur; d'ailleurs, ce mot ne comporte réellement que quatre lettres, puisque la copie de Honegger place un point de séparation entre la quatrième et la cinquième lettre de cette ligne. M. Gesenius prenant toujours le ם pour le ן et réciproquement, lit ici הכנש *he Banasa*, quand il y a, en réalité, הכנם *hebonim*. Il est impossible, si l'on rejette avec moi la règle hypothétique de lecture de M. Gesenius, de voir dans ce mot autre chose que ce que j'y trouve. Essayons maintenant de décomposer ce mot : la lettre ה est, on le sait parfaitement, l'article phénicien ou hébraïque; les trois caractères suivants forment alors un groupe כנם qui n'est autre chose que le pluriel d'un substantif placé comme sujet de la phrase. Maintenant, faut-il voir dans ce substantif le mot fils ou le mot constructeur, c'est ce que je n'ose me permettre de décider; je me contente d'affirmer que le mot réel de l'inscription est le mot הכנם *hebonim*.

Deuxième mot : שכנם *Sabonim*. Ici, pas d'erreur possible, à moins que l'on n'adopte la permutation exceptionnelle des lettres ם et ן, proposée par M. Gesenius, qui, en effet, lit שכנש *Mabonasa*, qu'il traduit *ex Banasa*. Nous avons déjà vu que le ן en affixe était l'indice du cas oblique; mais cet affixe n'est souvent aussi, comme vous

l'avez déjà fait observer¹, que le squelette du pronom relatif אשר, dont la lettre moyenne seule a subsisté après une première altération de ce mot, qui, dans nombre d'inscriptions phéniciennes, se présente sous la forme אש, comme dans la formule אש נדר « *Celui qui a voué* ». Quant aux quatre lettres qui suivent, on peut prendre le א initial pour l'article, et nous retombons sur le groupe בנם, qui est le pluriel d'un nom pouvant signifier ou fils ou constructeur.

Supposons un instant que cette lecture, que je donne pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire sans y attacher la moindre importance, bien décidé que je suis à n'en admettre aucune qui n'ait été proposée ou adoptée par vous, monsieur, qui pouvez seul prononcer en dernier ressort en pareille matière, supposons, dis-je, que l'on puisse traduire ces deux premiers mots de la deuxième ligne par quelque phrase analogue aux suivantes : *Les enfants qui ont élevé ce monument sont* (ce verbe étant sous-entendu); ou bien : *Les constructeurs de ce monument sont* (le verbe étant toujours sous-entendu), il faudrait, de toute nécessité, que les mots suivants ne fussent que des noms propres. Or, c'est précisément ce qui arrive, ainsi que nous allons le voir.

Troisième mot : אבארש *Abaras*. Ce mot est lu אבארם *Tobaram*, par M. Gesenius, qui fait ici une nouvelle application de sa fâcheuse permutation de lettres, au sujet de l'une des plus fréquentes dans les monuments épigraphiques phéniciens, de

¹ Nouveau Journal Asiatique, 1828. T. I, p. 20.

l'ain dont la forme circulaire est si constante. Il lit donc *Tobaram*, nom que je remplace par celui d'*Abaras*, avec d'autant plus de confiance, que je retrouve le nom *Abbaros*, porté par un juge et grand pontife de Tyr, inscrit par Gesenius dans son catalogue de noms propres phéniciens. De la contre-partie numidique, il ne reste que deux caractères, qui tous les deux se présentent pour la première fois; mais comme l'un et l'autre reparaissent dans plusieurs noms propres transcrits lettre pour lettre, et toujours avec la même valeur, il n'est pas possible de se refuser à admettre que le signe O est l'équivalent du 7 punique, et le signe Z, qui n'est que le sigma grec rétrograde, l'équivalent du 8 punique. Remarquons, en passant, que le 7 numidique est exactement le même que celui des écritures ibériques.

Quatrième mot : כן, représenté par son équivalent numidique =.

Cinquième mot : עבד ארת *Abd-Astarté*. Ce mot est lu, par M. Gesenius, עבד מקאר *Abd-Mocarh* pour עבד מלקר *Abd-Melcarh*, et j'avoue que je ne puis encore comprendre comment il se fait que le savant professeur n'ait pas, à la première vue de ce seul nom propre, reconnu que sa règle paléographique, appliquée par exception unique à l'inscription de Thougga, lui faisait faire fausse route. Ce nom est indubitable, et, je n'hésite pas à le dire, il n'y a pas un seul mot, de quelque inscription phénicienne que ce soit, dont la valeur soit plus certaine.

C'est bien le nom phénicien très-vulgaire d'Abd Astartet, que nous retrouvons ici, mais avec suppression du \aleph initial du nom de la divinité. Il ne faut pas, du reste, s'étonner outre mesure, de cette suppression, car vous avez déjà fait observer avec toute raison, monsieur, que la lettre \aleph était très-fréquemment omise dans tous les textes épigraphiques phéniciens. Remarquons, d'ailleurs, que pour lire עבדמכרת *Abd-Mocarth*, M. Gesenius a dû renoncer à sa loi hypothétique, relativement au \aleph , en même temps qu'il maintenait cette même loi au sujet du \daleth ; du reste, l'identité du dernier caractère, qu'il reconnaissait pour un \daleth et de l'antépénultième, qui se trouvaient séparés par une lettre ne pouvant être prise que pour un \beth ou un γ , cette identité, dis-je, eût dû le remettre sur la bonne voie. Sans plus ample discussion, j'affirme qu'il y a bien עבדשתרת *Abd-Astartet* dans le texte punique. Voyons maintenant, ce que nous donne le texte numidique. Cette fois, le nom correspondant se compose de cinq lettres seulement, tandis que le nom punique en comporte sept : qu'en faut-il conclure, *a priori*? Que ce nom a été modifié ou contracté, parce qu'il passait dans une langue à laquelle il n'appartenait pas originairement; j'en conclus aussi que les noms qui se reproduisent lettre pour lettre, dans l'un et l'autre texte, sont plutôt d'origine numidique que d'origine phénicienne. Il y a donc cinq lettres dans le nom numidique, équivalent du nom punique *Abd-Astartet*; de ces cinq lettres, trois déjà nous

sont connues, ce sont la première, la troisième et la dernière, qui nous donnent les articulations *ou*, *s*, *r*; la deuxième, qui a la forme d'un Π majuscule, se reproduisant à la sixième ligne, la troisième du troisième mot qui se lit uniformément dans les deux textes comparés מצדל *matsdil*, est nécessairement un *d*, ce qui nous donne *ouds. r*; reste enfin l'avant dernière lettre en forme de croix que je n'hésite pas à prendre pour un *t*. J'ai ainsi le mot *oudstr*, qui, en y introduisant les voyelles brèves supprimées, devient *oudostor*. On m'accordera, je l'espère, qu'il y a là mieux que du hasard, puisqu'on sait positivement que ce nom fut employé, chez les Carthaginois, comme l'équivalent du nom phénicien ברעשתרת *Bedastaret*, contracté de עברעשתרת *Abd-Astaret*, *serviteur d'Astarté*. Je ne puis mieux faire que de transcrire ici la note même que M. Gesenius donne à propos de ce nom dans son catalogue des noms propres d'hommes et de dieux, expliqués (lib. IV, cap. III, p. 403): « βουδστωρ, ουδστωρ, dux pœnus « (Diod. *Ex. Vales*, II, p. 566; Mai, *nov. collect.* II, « 53.) est ברעשתרת *Bedastaret*, servus Astartes (*Carth.* « 2.) abjecto ת; sæpius etiam hoc nomen apud Pœnos « contractum in Bostor, Bostar. »

La lecture de ce nom nous donne la valeur de deux signes numidiques de plus, en même temps qu'elle confirme celle du signe qui représente constamment le mot punique ב.

En résumé, la deuxième ligne de l'inscription se lit :

הבנם • שאבנם • עבארש • בן • עבדשתרת .

Les constructeurs de, ou les enfants qui ont élevé ce monument (sont) ? Abaras, fils d'Abdastaret.

TROISIÈME LIGNE

Premier mot : **כמר** *Comer*. Ce mot étant suivi immédiatement du mot **בן**, est un nom propre. Ce nom se compose de trois lettres, dont les deux dernières seules ont des valeurs bien nettes et bien certaines, ce sont les lettres **מר**; quant à la première, que je suppose être un **כ**, elle ne pourra être bien fixée que lorsque les deux premiers mots de la dernière ligne auront été reconnus, et, malheureusement, je dois renoncer à les expliquer. J'adopte donc, mais avec toute réserve, la leçon **כמר** *Comer*. Le groupe numidique correspondant est effacé. M. Gesenius lit **השר** *hecher*, et traduit ce mot par *principis*.

Deuxième mot : **בן** *fils de*. Dans l'inscription numidique, fort mutilée en cet endroit, il ne reste que le trait inférieur du signe *ou*, représentant *fils de*. La fin de la ligne, à partir du troisième mot, nous donne :

אמבן • בן • יפתמת • בן • פלו •

Nous retrouvons ici la répétition complète et évidente de la fin de la première ligne; il s'agit donc du propre fils du personnage auquel le mausolée est élevé. Quant à la partie numidique de l'inscription, elle est trop mutilée au commencement de cette ligne pour qu'il soit possible de rien affirmer

positivement. Il me semble pourtant reconnaître les traces du ח et du ך, finales du nom *Comer*; puis le trait inférieur du signe =, représentant le mot בן; puis, enfin, les deux seules lettres ח et ח du nom *Ataban*. Le ך, qui dans cette écriture est représentée par un seul trait vertical, a bien pu échapper aux copistes; mais le ח initial manque certainement dans la ligne. Nous verrons en plusieurs autres endroits encore que cet ח initial n'est jamais écrit et se néglige comme s'il n'était qu'une véritable prise de son faisant corps avec la première consonne du mot.

La troisième ligne ne peut donc comporter le sens adopté par M. Gesenius, et se lit comme la première.

כמר • בן • אמבן • בן • יפממת • בן • פלו •

Comer, fils d'Ataban, fils d'Iofmathat, fils de Falou.

Il y a, en réalité, dans l'inscription בר au lieu de בן, après le mot *Ataban*, et, bien que le sens des deux mots soit le même, il y a lieu de croire que la présence du mot בר est due à une erreur du graveur.

QUATRIÈME LIGNE.

Cette ligne ne se composant que de trois mots, dont l'intermédiaire est le mot בן, ne contient évidemment que deux noms propres. Voyons donc quels sont ces noms.

Le premier comporte quatre lettres, dont trois

nous sont déjà bien connues; ce sont les lettres מני; la troisième, qui se présente ici pour la première fois et ne se rencontre plus dans le corps de l'inscription, a une valeur fixée d'ailleurs depuis longtemps, c'est un ג; de telle sorte que le nom entier se lit, מני Menegi. M. Gesenius le transcrit שלגי *Schalgi*.

Le deuxième nom propre se lit immédiatement ורר *Oarasoun*. M. Gesenius le lit כרזכל *Carsachal*; mais comme le nom indubitable, *Oudostor*, ne permet pas de donner une autre valeur que celle de *ou* au signe numidique = composé de deux signes horizontaux parallèles, il faut nécessairement donner la valeur d'un ו à la première et à la quatrième lettre du nom.

Quant à la contre-partie numidique, elle se lit tout aussi aisément: le premier nom, composé de quatre signes correspondant exactement aux signes puniques, donne immédiatement la valeur du trait vertical isolé, qui est l'équivalent du ו, et du trait horizontal muni à son extrémité gauche d'un crochet descendant, cette dernière lettre étant évidemment un ג.

Le second nom se compose, comme dans l'inscription punique, de cinq lettres, dont trois sont connues et s'accordent avec les trois homologues du nom punique; les deux autres sont donc forcément aussi les équivalents de leurs homologues.

Remarquons, toutefois, que le signe correspondant au second ו du mot punique, tout en étant

composé aussi de deux traits horizontaux parallèles, est en outre muni d'un crochet montant et partant de l'extrémité gauche du trait supérieur; je ne suis pas en état d'expliquer la différence qui résultait pour la prononciation de la lettre, de la présence de ce petit crochet; peut-être était-il destiné à donner à la lettre une valeur plus longue. Quoi qu'il en soit, cette quatrième ligne se lit :

• סנני • בן • ורזון •

Menegi, fils d'Ourasoun.

Revenons actuellement en arrière et voyons si les principes établis *a priori* sur la composition de l'inscription s'accordent avec les faits déduits de l'analyse paléographique.

J'ai conclu que chacune des quatre premières lignes constituait à elle seule un sens complet, et que le mot final d'aucune de ces lignes ne pouvait empiéter sur le sens de la suivante; ceci est pleinement confirmé.

En effet, la première ligne nous dit quel est le personnage dont le tombeau est sous les yeux du lecteur; la deuxième ligne indique que les noms qui suivent sont ceux des personnages qui ont fait élever ce monument funéraire. Ils sont au nombre de trois, et chacun d'eux est cité isolément dans une ligne particulière. Je ne sais, je l'avoue, comment il se fait que, parmi les trois constructeurs du mausolée, le second rang soit occupé par le fils du défunt, tandis qu'il n'est pas possible d'assigner le degré de

parenté du premier mentionné. Je ne suis pas de force à expliquer cette bizarrerie. Quoi qu'il en soit, il me paraît certain que ces quatre première lignes de l'inscription doivent se lire tout simplement :

TOMBEAU D'ATABAN, FILS D'IOFMATHAT, FILS DE FALOU.

Ceux qui ont fait élever ce mausolée sont : Abaras, fils d'Abdastaret; Comer, fils d'Ataban, fils d'Iosmathat, fils de Falou; Menegi, fils d'Ourasoun.

Passons actuellement à l'analyse des trois dernières lignes de la double inscription, et nous acquerrons la conviction que chacune d'elles commence par des mots formant un sens, suivis de plusieurs noms propres; en sorte que cette fois encore chacune des lignes doit être expliquée isolément et sans qu'on puisse la rattacher à celle qui la précède ou qui la suit.

CINQUIÈME LIGNE.

Premier mot punique : *ובאכרת vabacaret*. Ce mot ne saurait être un nom propre, puisque le mot numidique correspondant offre des consonnances totalement différentes; aussi n'est-il pas possible, cette fois, d'affirmer positivement qu'il doit se lire de telle ou telle façon, grâce à la discordance des copies de Borgia, de Temple et de Honegger.

La première lettre est de forme constante dans les trois copies et n'est autre chose que le ו, que nous avons reconnu déjà dans le nom propre *Oura-*

soun ; la deuxième est certainement un \aleph , à en juger par les copies de Borgia et de Honegger surtout , puisque celle-ci est évidemment la plus fidèle de toutes ; la troisième est dans toutes un \aleph ; la quatrième est complètement dissemblable dans chacune des trois copies , et , sur le compte de cette lettre , il faut nécessairement conserver un doute fort légitime. Du reste , les deux lettres de Borgia et de Temple ne ressemblent absolument à aucun caractère phénicien déjà reconnu , tandis que , dans la copie de Honegger , cette lettre affecte la même forme que j'ai plus haut considérée comme celle du \aleph , en discutant la valeur du premier nom propre de la troisième ligne. J'adopte donc ici la même valeur , mais avec toute réserve , bien entendu. La cinquième et la sixième lettre sont indubitables : ce sont un \aleph et un \aleph , en sorte que le mot entier doit se lire $\aleph \aleph \aleph \aleph \aleph$ *rabaharet*. Je n'hésite pas à croire que le \aleph initial n'est autre chose que la particule copulative habituelle ; le \aleph qui la suit est peut-être la préposition \aleph *dans* ou *par* , signification qu'elle a exactement conservée dans la langue arabe. Ce qui semble autoriser à opérer une semblable dissection du mot , c'est sa longueur. Enfin , le \aleph qui suit le \aleph pourrait être l'article ; resterait alors un groupe trilitéral pour représenter le nom. Je me hâte de le répéter , je n'ai en aucune façon la prétention de me livrer à une recherche dans laquelle j'échouerais infailliblement. Il faut une connaissance profonde des langues hébraïque et chaldaïque pour

aborder des problèmes de ce genre , et cette connaissance , je suis malheureusement fort loin de la posséder.

En résumé donc , je transcris ce mot וּבַאֲצֵרֶת par *vabacuret* , en laissant à de plus habiles le soin de l'expliquer.

Deuxième et troisième mots puniques. Le deuxième mot de cette ligne se compose des trois lettres bien connues : שְׁלֹא. Mais , je dois , à son sujet , me tenir dans la même réserve que pour le mot précédent. Quant au troisième mot qui , si l'on en juge par les faibles traces que Honegger seul en a reconnues , semble se composer également de trois lettres , j'aime mieux avouer franchement que je ne saurais le reconnaître , que de me livrer à des divagations qui ne prouveraient absolument rien.

Remarquons que ces trois mots sont représentés dans le texte numidique par un seul mot de cinq lettres , car la fin de cette ligne ne contient plus ensuite que trois noms propres , qui se reproduisent identiquement dans l'un et l'autre texte. Des cinq lettres numidiques qui composent ce mot , les quatre dernières nous sont connues , ce sont les équivalents du ט , du ל , du י et du ז . La première lettre se compose de deux traits horizontaux parallèles , dont chacun porte le petit crochet divergent qui se remarque au trait supérieur seulement de la quatrième lettre du nom numidique *Ourasoun* , de la quatrième ligne. Est-ce encore ici la même lettre affectée de quelque légère modification de prononcia-

tion? C'est ce que j'ignore complètement ; s'il en était ainsi, le mot numidique présenterait les articulations *ouslns*, dont les quatre dernières seulement sont certaines.

Ici se présentent deux remarques importantes ; d'abord, le signe semilunaire, reconnu pour un σ dans le nom *Oarasoun* de la quatrième ligne, est bien différent, dans l'écriture numidique, du signe en forme de sablier, qui pourtant, dans un nom propre de la sixième ligne, est certainement l'équivalent de la même lettre punique σ ; il en faut conclure que l'idiome numidique comportait des délicatesses de prononciation dont le punique ne tenait aucun compte. Cette même remarque est également suggérée de point en point par la vue des deux caractères numidiques essentiellement distincts qui, dans le nom *Iofmathat* de la première et de la troisième ligne, et dans le nom *Oudostor*, représentent la même articulation punique σ .

L'autre remarque, que nous allons voir se vérifier un peu plus loin par d'autres exemples, porte sur une précaution graphique fort simple et fort curieuse. Voici ce dont il s'agit : des traits verticaux juxtaposés pouvaient, dans l'écriture numidique, donner lieu à des erreurs de lecture ; en effet, le γ est représenté par un seul trait, le δ l'est par deux traits accouplés ; de telle sorte, que si trois ou quatre traits se rencontraient de suite dans un même mot, il y aurait impossibilité absolue de lire ce groupe de lettres, si une précaution quelconque ne

venait enlever toute chance d'erreur ; c'est précisément ce qui a lieu ; et dans le texte numidique quand un h est suivi d'un autre h ou d'un ; ou réciproquement, par exemple, une inclinaison bien marquée est donnée au dernier des deux caractères, de telle sorte qu'il n'est pas possible de confondre les valeurs des signes à prononcer.

M. Gesenius lit les mots que je viens d'étudier בבאה בת מלא , et les traduit par « quum intrasset in domum plenam. » Cette traduction ne me paraît pas admissible, et le sens qu'elle comporte suffirait, ce me semble, à lui seul, pour la faire rejeter. Du reste, comme les trois dernières lignes traduites par le savant professeur ne présentent, à la place des noms propres qui s'y trouvent indubitablement, que de petites phrases incohérentes que je rejette d'instinct, je ne m'occuperai plus de la transcription de M. Gesenius, et je me dispenserai de la comparer avec celle que je propose.

Quatrième mot punique correspondant au deuxième mot numidique : כחי *Kahi*. Les deux premières lettres sont identiques dans l'un et l'autre texte. La troisième du texte punique est un h , tandis que la troisième du texte numidique est l'équivalent bien reconnu de cette lettre ; force est donc d'admettre que le mot écrit dans les deux textes est un nom propre ; quant à la valeur des deux premières lettres du nom punique, je lui donne celle que je lui ai donnée plus haut en deux passages différents, mais avec toute réserve, et je lis ce nom

Kaki. Ce nom doit être un nom d'homme, car il est exactement de même forme que les deux noms *Fafi* et *Babi*, que nous trouverons à la dernière ligne et sur lesquels il n'y a pas de doute possible.

Cinquième et sixième mots puniques, troisième et quatrième mots numidiques. Le premier de ces deux groupes, dans le texte punique, se compose de quatre lettres dont la première est le γ , déjà reconnu; dans le texte numidique, il n'y a pas de caractère correspondant, tandis que les trois dernières lettres puniques, qui se lisent טמן *Taman*, y sont représentées par leurs trois équivalents déjà bien fixés. J'en conclus que le signe qui n'existe que dans l'inscription punique est bien la particule copulative γ , laquelle se trouve supprimée dans le texte numidique mis en regard. Cette remarque, est parfaitement applicable au mot suivant, qui se compose de six lettres puniques et de cinq lettres numidiques seulement, la première lettre punique étant encore le γ copulatif; ceci, d'ailleurs, est rendu évident par la valeur de ce second nom propre, qui est précisément le nom *Ourasoun*, reconnu dans la ligne précédente, et se représentant avec des caractères identiques dans l'un et l'autre texte.

La cinquième ligne de l'inscription doit donc se transcrire de la manière suivante :

ובאברה • שלא • • • • כני • וממן • וורסון •

Je le répète, je ne puis me permettre aucune

hypothèse sur le sens des trois premiers mots de cette inscription ; je me bornerai à faire observer qu'ils doivent contenir une idée fort simple , puisqu'un seul mot numidique suffit pour représenter cette idée , et que celle-ci semble devoir se rattacher au sens de l'énumération de personnages qui précède , puisque la particule copulative sert de liaison entre les deux phrases dans le texte punique.

SIXIÈME LIGNE.

Premier groupe de lettres puniques non séparé par des points, correspondant à deux groupes de lettres numidiques.

Les deux copies de Temple et de Honegger ont entre elles une telle coïncidence qu'il n'est pas possible de ne pas admettre leur exactitude; les lettres puniques qui constituent ce groupe sont au nombre de huit, et se transcrivent sans aucune difficulté par הרשטטר. Nécessairement ce groupe, en tête duquel paraît l'article ה, doit être scindé; mais je dois abandonner à de plus habiles le soin d'opérer cette décomposition. Quant au texte numidique, il comporte ici, ainsi que je l'ai dit plus haut, deux mots composés, le premier de quatre, le deuxième de cinq lettres. Le premier mot se transcrit immédiatement נבבן *nebeben*, mais, dans le second, le troisième et le cinquième signe sont malheureusement inconnus; les articulations déterminées de ce mot sont נש.רי.

Deuxième mot punique, troisième mot numidique. Ici reparait la parfaite identité des textes, et cela devait être, parce que les mots qui suivent ne sont encore une fois que des noms propres. Quatre lettres puniques correspondent aux quatre lettres numidiques qui ont la même valeur déjà constatée, et, de part et d'autre, le nom en question doit se transcrire מֶסֶדִיל *Mesedil*. On remarquera l'analogie de forme de ce nom avec quantité de noms numidiques conservés par les historiens, tels que Massinissa, Masintha, Massatis, Massiva, Massugrada, Mastanabal, Masippa, Micipsa, Misedes, et surtout Mezetulus, cité par Tite-Live et mentionné par Appien, sous la forme Μεσότυλος. Tous ces noms sont évidemment composés du radical berbère *mes*, qui veut dire *enfant, fils*.

Troisième et quatrième mots puniques, quatrième mot numidique. Le groupe qui suit dans la copie de Honegger se compose de six lettres, dont les deux premières sont assez frustes. Temple ayant constaté l'existence d'un point après ces deux lettres, et, d'ailleurs, le texte numidique présentant le signe ou =, fils de, il n'est pas possible de se refuser à lire מֶנִּיִּסֶן. Ceci est rendu palpable par la transcription fidèle et lettre pour lettre, des cinq caractères qui composent identiquement le même nom propre dans les deux textes, caractères qui sont bien déterminés et qui se lisent immédiatement de part et d'autre מֶנִּיִּסֶן *Nenifsen*. Il faut donc voir dans le groupe précédent et dans celui-ci le nom d'homme

Mesdil ben Nenifsen. La remarque que j'ai faite relativement à l'inclinaison des traits verticaux juxtaposés, lorsqu'ils représentent deux lettres différentes, s'applique parfaitement ici.

Cinquième mot punique, cinquième mot numidique. Cinq lettres puniques forment ce mot, et pas une d'entre elles n'est douteuse; elles se lisent donc immédiatement $\eta\alpha\eta$ *va Anoun*, c'est-à-dire *et Anoun*.

La contre-partie numidique est évidemment tronquée dans les copies de Honneger et de Temple; en effet, on n'y trouve que les deux signes *ou* et *n* qui terminent le nom propre. Heureusement la copie de Borgia porte avec évidence l'*n* qui précède le signe *ou*, en sorte qu'on lit positivement *Noun*. Nous avons déjà vu que la particule copulative n'était pas exprimée dans l'inscription numidique : cela a lieu ici : de plus le α initial n'est pas plus exprimé cette fois que dans la transcription numidique du nom *Ataban* (troisième mot de la troisième ligne).

Sixième et septième mots puniques, huitième groupe numidique. En cette partie le texte punique est fortement altéré sur une étendue capable de contenir deux ou trois lettres au plus. La ligne se termine par un groupe de trois lettres bien distinctes et qui se lisent immédiatement $\eta\alpha$ *Asi*. Il semble à peu près certain *a priori* que le mot effacé qui précédait ce nom est le mot $\eta\alpha$; mais ceci est rendu manifeste par le texte numidique qui, dans la copie de Honneger, se compose de trois caractères seule-

ment. Le premier n'est autre que celui que nous avons déjà tant de fois rencontré avec la valeur *fil* de et la consonnance *ou* ; les deux derniers sont les deux lettres *si*, terminaison certaine du nom propre écrit *Asi* dans le texte punique. Nous trouvons donc une fois de plus ici le \aleph initial supprimé dans l'écriture numidique. La fin de la sixième ligne doit donc se lire :

• מסדל • בן • ננפסן • ואנון • בן • אשי •

Mesedil, fils de Nenifsen, et Anoun, fils d'Asi.

Quant au commencement je ne me hasarderai pas à le prononcer, et j'ai fait connaître plus haut toutes les lettres qui s'y trouvent.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE LIGNE.

Premier et deuxième mots puniques, premier et deuxième mots numidiques. Ces deux mots comparés, offrant des différences fort nettes de prononciation, sont des mots représentatifs de la même idée dans deux idiomes bien distincts.

Le premier groupe punique se lit sans hésitation הנוסום *Henesoum*. Le ה initial doit être l'article. Le deuxième groupe, composé également de cinq lettres, se transcrit שברכל, et le ש initial est vraisemblablement l'affixe indicateur du cas oblique. Je ne dois pas omettre ici de mentionner un point qui, dans la copie de Temple, sépare les trois premières lettres des deux dernières de ce groupe. Ce

point n'ayant pas été reconnu par Honegger, et d'ailleurs la lettre qui le suit dans la copie de sir Grenville Temple étant, sans aucun doute, mal transcrite, il est permis de douter de la présence de ce point.

Les deux premiers groupes numidiques de cette ligne sont douteux, à cause de l'altération de la pierre pour le premier mot, et à cause de la présence dans le second de deux caractères indéterminés, dont l'un, formé d'un seul trait horizontal, se présente ici pour la première fois. Dans le premier groupe, les trois articulations déterminées sont *n. b. n.* L'avant dernière peut être un *s.* ou un *i.* Dans le second groupe, le premier et le troisième signe sont seuls connus, ce sont un *n.* et un *l.* Le reste de la ligne ne présente plus la moindre difficulté et ne contient plus que des noms propres.

Troisième mot. Celui-ci se lit de suite ספֿט *sefet*, avec la même orthographe que le titre de magistrature *sufète*, mot qui entre quelquefois en composition dans certains noms propres puniques, tels que ספֿטבאל *Sufètbaal*. La contre-partie numidique est transcrite lettre pour lettre.

Quatrième et cinquième mots. Le quatrième mot est effacé; néanmoins ce ne peut être que le mot בן , ainsi que le prouve la présence de son équivalent numidique. Le nom qui le suit se lit immédiatement בלל *Belal* dans les deux textes. Dans l'inscription numidique les deux lettres *l*, formées chacune de deux traits verticaux, sont distinguées

entre elles par l'inclinaison saillante de la dernière.

Sixième mot, cinquième groupe numidique. Il se compose dans le texte punique de quatre lettres, dont la première n'est que la conjonction supprimée, comme partout ailleurs, dans le texte numidique. Le groupe se lit sans difficulté ופפי *Vafafy*, c'est-à-dire *et Fafy*.

Septième et huitième mots puniques, sixième groupe numidique. Ces deux mots puniques ne peuvent arrêter un seul instant, et se transcrivent immédiatement בן • בבו *ben Baby*, fils de Baby. Le texte numidique donnant identiquement la même chose, la septième ligne se transcrit :

הגסום • שברכל • שפט • בן • בלל • ופפי • בן • בבי •

..... Sufet, fils de Belal, et Fafy, fils de Baby.

Vous le voyez, monsieur, je n'ai pas osé me lancer dans l'interprétation des mots qui donnent le sens de chacune des petites phrases isolées qui constituent cette curieuse inscription, et j'ai voulu me borner à la transcrire; je crois l'avoir fait rigoureusement, et je désire vivement que mon travail soit contrôlé le plus sévèrement possible par vous, qui êtes un juge tout à fait compétent en pareille matière. Le dernier mot n'est donc pas dit encore sur l'inscription de Thougga, et je ne puis qu'exprimer

ici mon désir ardent d'entendre les hommes à qui revient de droit l'honneur de dire ce dernier mot, le formuler le plus promptement possible.

A l'aide des valeurs obtenues dans ce qui précède, pour les différents signes qui composent la partie numidique de l'inscription de Thougga, on arrive sur-le-champ à traduire une autre inscription rapportée d'Afrique par Honegger, qui l'a copiée sur un rocher, aux environs de Thougga même¹. Il me paraît certain que cette inscription ne contient que la généalogie d'un personnage dont les trois ascendants sont nommés. Le deuxième nom seul est indéterminé, à cause de la présence de deux signes inconnus, mais le reste se transcrit immédiatement : Oubouded, fils de B. . . ., fils de Mogabes, fils de Babas.

Enfin, le cabinet des antiques de la bibliothèque royale possède depuis peu de temps les plâtres de trois inscriptions numidiques découvertes par M. le chevalier Falbe, le 29 avril 1838, dans une localité qu'il appelle la nécropole de Hanschir-Makther-Weled-agâr. Ces trois inscriptions, que je n'hésite pas à considérer comme des fragments de cippes funéraires, commencent évidemment toutes les trois par le même mot.

Deux d'entre elles, à une lettre près, présentent même trois premières lignes identiques. Ces inscriptions, transcrites en lettres hébraïques, donnent, en y laissant subsister les lettres numidiques

¹ Cette inscription est publiée par Gesenius, table 48, n° lxxxv.

dont la valeur ne m'est pas connue, des textes que je joins à cette lettre.

Veillez agréer, monsieur, l'expression sincère de mon respectueux dévouement.

F. DE SAULCY.

Paris, 20 avril 1842.

RECHERCHES

Sur la constitution de la propriété territoriale dans les pays musulmans, et subsidiairement en Algérie, par M. le Docteur WORMS.

(Suite.)

PERSE ET INDE.

A en croire les sàvants voyageurs qui ont parcouru et habité l'Inde et la Perse, le souverain serait, dans ces pays, seul propriétaire de terres de l'empire; néanmoins, on ne saurait admettre sans examen ces allégations. La plupart des écrivains qui ont rendu compte de l'état de ces contrées, après y avoir passé plus ou moins de temps, ont conçu et formulé leurs jugements sous l'impression des souvenirs de la constitution politique et admi-